

La force de gouverner

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La force de gouverner : le pouvoir exécutif en France, XIXe-XXIe siècles / Nicolas Roussellier

Auteur(s) : Roussellier, Nicolas (1963-....) historien

Publication : Paris : Gallimard, DL 2015

Description matérielle : 1 volume (827 pages) ; 23 cm

Collection : NRF Essais

ISBN : 978-2-07-044228-7

EAN : 9782070442287

Appartient à la collection : NRF essais 0993-4685

Classification décimale Dewey : 320.444

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Autres tirages : 2018, 2021

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques. Index

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "Au commencement, les régimes politiques modernes visèrent à affaiblir les pouvoirs du gouvernement. En France, les républicains n'eurent de cesse de réduire la puissance du pouvoir exécutif, afin de conjurer l'arbitraire de la monarchie et de l'empire. Aujourd'hui, notre démocratie présidentielle est concentrée autour d'un chef suprême, tenu non plus pour un obstacle à l'expression du peuple mais pour son principal vecteur. Que s'est-il passé ? Des années 1870 aux années 1930, les assemblées ont contrôlé l'essentiel de la confection des lois et ont dominé l'action du gouvernement, dans une continuité stable, grâce notamment à la permanence des commissions, alors que se succédaient les cabinets. On doit à cette République du Parlement, donc du débat et du compromis, le substrat qui nous régit encore : laïcité, libertés publiques (presse, réunion, syndicats, associations), système moderne de l'enseignement public, protection sociale. La conduite de la guerre devenue mondiale et le combat contre la crise économique majeure de 1929 instillent à droite comme à gauche l'idée d'un Exécutif fort, clé de voûte constitutionnelle. Depuis la Cinquième République, l'Exécutif décide des lois et de leur instabilité car il en change selon sa couleur politique, et limite la discussion parlementaire qui n'inspire plus l'esprit du régime. D'où le paradoxe qu'analyse Nicolas Roussellier dans ce grand livre : les

juristes se gargarisent d'une « tradition républicaine », véritable vue de l'esprit puisque la logique du régime actuel est l'exact opposé de l'ancien esprit républicain. Historiquement parlant, il n'y a pas eu une République mais deux. Et contrairement à d'autres pays, la France n'a pas su mener à bien la modernisation du pouvoir gouvernemental tout en préservant une tradition parlementaire : elle est passée d'un déséquilibre institutionnel à un autre. Chaque jour, on le constate, elle en paie politiquement le prix fort"

Sujet - Nom commun : Relations pouvoir exécutif-pouvoir législatif -- France -- Histoire

Pouvoir exécutif -- France -- Histoire

Politique et gouvernement -- France -- 1789-....